

**MÉMOIRE DE MASTER 2
MASTER EFE-ESE
ANNÉE 2012-2013**

Ecole Interne IUFM Midi-Pyrénées/UT2
En partenariat avec : UT1, UT3 et CU-JF
Champollion

TITRE DU MÉMOIRE

**LA PLACE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET
SPORTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT
EN ÉCOLE PRIMAIRE**

Présenté et soutenu par : **Frédéric Arnaud NTSAMA**

Sous l'encadrement de : M. Serge RAGANO, enseignant-chercheur,
responsable du trajet recherche en sciences de l'éducation.

Co-encadrant : M. Laurent FALCETTE, Professeur à l'IUFM Midi-
Pyrénées.

TRAJET RECHERCHE
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Sommaire

Introduction	4
Partie I :.....	8
Présentation de la thématique	8
I) Définition et interrogation des concepts :.....	8
1) L'école primaire	8
2) L'éducation physique et sportive	9
II) Les finalités de l'école.....	18
III) En quoi l'EPS trouve-t-elle sa légitimité dans l'enseignement ?.....	20
IV) Les objectifs du sport.....	23
V) Sport, EPS, en milieu scolaire : Quelle(s) distinction(s) et quelles similitudes ?.....	24
VI) Spécificités du terrain	27
1) Situation géographique et institutionnelle de la ville où nous réaliserons nos recherches.	27

Partie II	29
Méthodologie et analyse.....	29
I) L'échantillon	30
II) Nos outils d'analyse	32
Partie III :.....	34
Analyse des données et conclusion.....	34
I) Analyse détaillée des questionnaires	34
A) Analyse de la partie commune :	34
B) Analyse de la partie réservée aux directeurs.....	38
II) Analyse globale des recherches.....	39
III) Conclusion générale et ouverture	41
Annexes.....	43
Bibliographie.	52

Introduction

« À l'école comme au collège, quelle que soit la matière, chaque enseignant contribue à l'éducation de ses élèves. Il s'attache, en particulier, à favoriser le dialogue avec et entre les élèves, à leur apprendre le respect des règles de vie en commun, les aide à développer des attitudes positives, adopte avec chacun une démarche valorisante. »¹ Ce passage d'un bulletin officiel de l'éducation nationale montre que quelque soit la discipline enseignée, l'enseignement participe à l'œuvre d'éducation d'un enfant. Il appartient chaque fois à l'enseignant d'adopter la démarche appropriée, et de mettre en œuvre la pédagogie adaptée à sa discipline.

L'Éducation Physique et Sportive (EPS), est importante pour le développement psychomoteur des enfants en bas âge. Elle participe également à la formation du citoyen. La circulaire du 7 juillet 1998 stipule qu' « À l'école primaire, la polyvalence des enseignants doit faciliter cette prise en charge transversale : un exercice de mathématiques peut amener à une réflexion sur le rôle des statistiques dans la vie sociale, le déroulement d'un match peut renvoyer à la nécessité de respecter d'autres règles fixées en commun, le choix des textes lus en classe peut laisser la place au questionnement sur l'esclavage, le travail des enfants ou la maltraitance... »² Il y a lieu de penser que toutes les disciplines de l'enseignement sont concernées dans la prise en charge d'un enfant en situation de formation. L'EPS s'associe au projet d'éducation à la santé des établissements scolaires mis en place dans le Bulletin Officiel du 03 décembre 1998. Elle permet également de développer la polyvalence des élèves, car la pratique de l'EPS nécessite de savoir s'exprimer correctement et de savoir compter par exemple ; ainsi il existe une transversalité avec les autres disciplines. Enfin, elle peut être une discipline phare pour lutter contre l'échec scolaire notamment en développant et en favorisant l'estime de soi des élèves. Le B.O N°46 du 11 décembre 2003, dans la continuité de celui de 1998, relève la nécessité de repérer les problèmes et difficultés des élèves, quels qu'ils soient, et d'y remédier. Et là tous les acteurs de « l'environnement éducatif » d'un établissement sont concernés.

¹ Bulletin officiel de l'éducation nationale du 03 décembre 1998

² Circulaire n° 98-140 du 7 juillet 1998, "Éducation à la citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire"

S'agissant de l'implication égalitaire de toutes les disciplines enseignées, la question de recherche que nous posons est de savoir si les dispositions préconisées dans les textes organiques correspondent à la réalité des pratiques opérationnelles du terrain. La réalité des textes est-elle celle du terrain?

Dans les textes, toutes les disciplines enseignées ont un pouvoir et un champ d'action égaux (*A mon avis, il y a complémentarité entre les disciplines, d'où la transversalité. On ne saurait donc les comparer en termes de champs d'action, mais plutôt sur le plan de l'apport éducationnel de chaque discipline à l'instar de l'EPS*). Nous avons choisi d'aborder cette problématique parce que l'éducation physique chez les plus jeunes est un domaine dans lequel nous intervenons, et qui a suscité notre intérêt pour la question concernant la place de l'éducation physique et sportive dans la scolarité des jeunes enfants. Nous estimons qu'il est tout aussi important pour un élève de savoir lire et écrire, que de savoir se déplacer dans des environnements divers et variés. Nous allons tenter de le démontrer grâce à nos travaux de recherches. Au mois de Janvier, nous allons déposer 30 questionnaires, à des enseignants dans des classes allant du CP au CM2, dans différents établissements. Nous ciblons de manière volontaire les enseignants des cycles 2 et 3 car ils sont les principaux concernés par cette question. En maternelle on ne peut pas parler d'éducation physique en soi. Il s'agit de jeux d'éveil principalement. Et nous baserons nos recherches sur des éléments institutionnels et organisationnels principalement.

Notre hypothèse et objectif étant de démontrer que la réalité du terrain ne traduit pas tout à fait les dispositions des textes officiels. Lors de deux précédents stages en école primaire, nous avons pu observer les divergences entre les deux établissements où nous avons été. L'un accordant beaucoup d'importance à l'éducation physique des élèves, l'autre très peu. Notre ambition dans cette recherche est de bien connaître l'environnement scolaire, ainsi que la discipline sur laquelle nous travaillons. C'est pour ces raisons que nous sommes engagés dans une formation de master enseignement spécialisée en sciences de l'éducation, pouvant d'une part nous permettre d'acquérir une certaine expertise concernant l'enseignement, et d'autre part participer à la réflexion disciplinaire à travers notre travail de mémoire.

Notre recherche s'inscrit dans le champ sociologique car l'Éducation Physique et Sportive a été introduite à l'école pour des raisons extrascolaires (Il y a toujours eu une adaptation des textes officiels avec les contextes sociaux. Et c'est dans ces contextes que les disciplines scolaires trouvent leurs fondements), dans le champ psychologique dans la mesure où cette discipline participe au développement psychomoteur de l'enfant et enfin dans le champ scientifique l'application de la discipline s'appuyant sur les sciences de l'éducation.

Au vu de la conjoncture actuelle selon laquelle le ministère de l'éducation nationale vise à diminuer de plus en plus le nombre d'heures d'EPS d'une part, et d'une massification de la pratique du sport dans la société d'autre part, la place de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement n'est-elle pas menacée ?

Pourquoi a-t-on, dans notre société aujourd'hui, l'impression que certaines disciplines scolaires à l'instar de l'éducation physique et sportive sont moins importantes que d'autres ? Malgré un nombre d'heures conséquents dans les instructions officielles (108 heures par an au cycle 2 et 108 heures au cycle 3)³ l'EPS dans les établissements est encore « invisible » comparée à des disciplines telles que le Français ou les mathématiques.

Dans la première partie, nous définissons les concepts utilisés dans le champ théorique. Il s'agit des notions de place, école primaire, et éducation physique et sportive. A partir ces définitions, nous allons progressivement nous orienter vers notre champ de recherche principal à savoir les sciences de l'éducation. Nous présenterons, ensuite la situation géographique et l'étude du terrain sur lequel nous nous serons appuyés pour faire nos recherches. Avec la présentation des acteurs concernés.

Notre deuxième partie présentera la méthodologie que nous avons mise en œuvre pour effectuer notre recherche. Notre outil méthodologique est « multiple ». C'est-à-dire que nous nous appuyerons premièrement sur les questionnaires que nous aurons distribués, sur des témoignages d'élèves dans un deuxième temps, et enfin nous allons interroger quelques parents d'élèves pour avoir leurs avis sur la question et nous pourrons ainsi étayer nos recherches.

³ B.O N°3 du 19 Juin 2008 : Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire.

Enfin dans notre troisième partie, nous allons analyser les résultats de nos enquêtes. Et nous tenterons d'interpréter les discours tenus par chacun des acteurs interrogés. Notre objectif est d'apporter des éléments de réponse à notre question principale. Et, ayant répondu à cette question nous aurons la possibilité d'émettre une affirmation pour infirmer ou confirmer notre hypothèse (La réalité des textes officiels n'est pas la réalité du terrain) et de proposer des possibilités de changement vis-à-vis de ce qui est fait actuellement.

Partie I :

Présentation de la thématique

I) Définition et interrogation des concepts :

1) L'école primaire

« *L'école primaire est un lieu dispensant des enseignements primaires* ». Elle a été rendue gratuite le 16 Juin 1881 par l'action de Jules Ferry et Ferdinand Buisson, dans le but de « *faire disparaître les inégalités d'éducation* ». Des études et des travaux⁴ montrent l'importance que peut avoir l'école primaire dans notre société. En lien avec le concept précédent, c'est un lieu occupé par des enfants qui reçoivent une éducation et un savoir vivre de personnes plus âgées - les enseignants - afin de faciliter leur intégration plus tard dans la société. Le milieu scolaire est le lieu où se réalisent de nombreuses interactions entre enfants issus des différentes catégories sociales. Elle est régie par un mode de fonctionnement favorisant l'épanouissement des élèves sur le plan physique, psychologique et social. C'est le premier lieu de la transmission des savoirs, et le second lieu d'éducation après le cadre familiale.

Les élèves doivent avoir acquis à la fin du cycle primaire les connaissances fondamentales et les habiletés leur permettant de poursuivre leurs études jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire. Les élèves doivent également avoir acquis, à la fin de l'école primaire, les deux premiers paliers nécessaires à la maîtrise du socle commun des connaissances⁵. Plusieurs disciplines⁶ (Français, mathématiques, éducation physique et sportive, langue vivante, pratique artistique et histoire des arts, et découverte du

⁴ Note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire, Juillet 2010: la mise en œuvre des programmes dans les classes et les évaluations nationales des élèves comme outil de pilotage du premier degré ; Par l'inspection générale de l'Éducation nationale et l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

⁵ Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école dite Loi Fillon, Du 24 avril 2005.

⁶ Source : B.O N°3 du 19 Juin 2008 : Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire.

monde) y sont enseignées pour favoriser la polyvalence des enfants. Toutes ces disciplines participant à l'acquisition du socle commun des compétences. Par conséquent, nous allons aborder le concept de l'éducation physique et sportive que nous développerons de façon plus approfondie, en raison de son importance sur notre préoccupation.

2) L'éducation physique et sportive

➤ Définitions du concept :

L'EPS est une éducation du corps et de l'esprit. Une éducation physique qui se fait par le biais d'activités physiques, sportives et artistiques diverses et variées mais également complémentaires. Le terme éducation, renvoie au fait que c'est une discipline qui participe à l'acquisition de phénomènes sociaux culturellement reconnus. Elle s'appuie sur des Pratiques Sociales de Référence (PSR), il s'agit des activités sportives les plus développées dans la société. Il s'agit d'une définition selon un point de vue physiologique. Mais elle est touchée par de nombreux domaines d'application.

Sur le plan social, il s'agit d'une transposition, de ce qui se fait dans la société. L'école est basée sur un mode de fonctionnement social. Pour qu'une discipline y accède, il est nécessaire qu'elle s'adapte au cadre et au contexte scolaire « *L'EPS est le sujet d'opinions conformes au système éducatif. Pour rester dans l'école l'EPS doit prendre les formes, les systèmes d'opinions et les systèmes de valeurs dominants. C'est l'orthodoxie scolaire. Le système dominant est l'intellectualisation.* » Pierre Arnaud⁷. L'EPS d'un point de vue social est donc la transformation des activités sportives de la société afin qu'elles soient intégrées, à l'école.

D'un point de vue psychologique, l'EPS est une discipline, qui favorise le développement psychomoteur des enfants. Améliorant notamment leurs capacités motrices et psychiques. En favorisant l'estime de soi des élèves, elle leur permet de

⁷ Pierre Arnaud : professeur des universités, Centre de recherche et d'innovation sur le sport ; En 1982 « *Les savoirs du corps : éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français* », En 1990, « *L'orthodoxie scolaire de l'Éducation physique ou l'étrangère dans la maison école* », dans Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle n°1-2)

prendre confiance en leurs capacités et de s'affirmer. Ce qui facilitera leur apprentissage.

La didactique désigne l'étude des différents processus de transmission -chez l'enseignant - des savoirs et savoir-faire propres à une discipline et de leurs acquisitions par des élèves. Cette étude doit tenir compte de l'analyse de l'activité et du fonctionnement de l'élève en situation d'apprentissage. La didactique appartient au champ des sciences de l'éducation. C'est pour cette raison que nous y faisons référence dans nos définitions, étant entendu que notre travail porte sur la place de l'éducation physique et sportive dans un cadre de formation.

L'éducation physique et sportive en sciences de l'éducation, est avant tout une discipline d'enseignement dans laquelle la pratique physique est première. Elle permet la pratique scolaire activités physique sportives et artistique. Elle permet l'acquisition de compétences propres à l'EPS⁸ et de compétences méthodologiques visant une formation générale et transversale des élèves ; elle participe à l'acquisition du socle commun des connaissances. Elle a pour finalité de former tous les élèves, en des citoyens en bonne santé, lucides, cultivés, autonome, tolérants, respectueux de soi et des autres et respectueux des règles. *"L'apprentissage en EPS peut se définir comme l'acquisition de pouvoirs moteurs nouveaux articulant savoir-faire et savoirs sur le faire et s'exprimant dans des habiletés motrices plus efficaces parce que plus rapides et plus stables."* Cet apprentissage met en œuvre de nombreuses procédures. Et les sciences de l'éducation nous permettent de les discerner et d'en tirer une définition.

Nous avons donc tenté d'apporter une définition de l'EPS, mais comme vous pourrez l'observer, ces définitions ne reflètent qu'une partie de l'essence même de l'activité. Nous allons donc aborder la discipline sous une approche historique, en synthétisant son histoire de son fondement à son introduction dans les établissements.

⁸ Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 : Programmes du collège Programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive

➤ **Des fondements de la discipline à son intégration dans l'école**

Le terme éducation physique a été inventé en 1762⁹ mais la pratique des activités physiques existe depuis l'antiquité. Il s'agit au départ d'une expression qualifiant toutes les actions mises en œuvre pour maintenir le corps en bonne santé, son sens a évolué avec le temps. L'éducation physique n'a pas d'origine didactique, elle apparaît au départ comme un élément nécessaire à l'éducation et la bonne santé de l'enfant (Dans la société). Au début du 19^e siècle, la pratique de la gymnastique ne vise essentiellement que les militaires, et les malades. Et connaît un rejet et une réticence venant des écoles, car l'enseignement reste quelque chose de spirituel principalement. Dans son évolution, elle subira différentes influences, et connaîtra d'importants problèmes vis-à-vis de son intégration scolaire. Cette évolution, peut être comprise au travers de la problématique de son intégration dans le système scolaire. Trois grandes périodes - Du milieu du 19^e Siècle à nos jours - ont marqué l'évolution et l'institutionnalisation de la discipline. Dans ces périodes nous prendrons les éléments les plus importants et en lien avec notre problématique.

➤ **De 1868 à 1918**

A partir du milieu du 19^e siècle, sont jetés les fondements d'un enseignement de la gymnastique à l'échelle nationale. Le souci du corps devient un élément important dans la société. Et les politiques militent pour une intégration de la gymnastique en tant que discipline à part entière de l'enseignement. Ainsi, seront votés des textes fondamentaux¹⁰ en faveur de la gymnastique : on assiste donc à une institutionnalisation de la pratique.¹¹ Toute fois, elle reste sous la dépendance des finalités sociales à savoir militaires, sanitaire et éducatif. Nous pouvons observer, que l'origine de l'éducation physique n'est absolument pas didactique.

En 1873, suite à la défaite française contre la Prusse, le pays est envahi par une grande vague patriotique. C'est ainsi que la place de la discipline va en être renforcée

⁹ Jacques Ballexserd, Dissertation sur l'éducation physique des enfants, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de leur puberté, Paris, Vallat-la-Chapelle, 1762, Il est cité par Yves Travaillet et Marc Tabory dans *Histoire de l'éducation physique : genèse d'une discipline scolaire*, en 2005.

¹⁰ Décret du 3 février 1869 par Victor Duruy : Décret qui rend obligatoire l'enseignement de la gymnastique en primaire et en organise l'enseignement.

¹¹ Selon Pierre Arnaud en 1991, cette période marque fondamentalement la naissance de l'éducation physique en tant que discipline d'enseignement.

car elle permet de former de futurs soldats et d'en faire de bon patriotes. La gymnastique étant la pratique d'activités physiques dans un but et avec des objectifs de développement corporel précis. Au départ l'éducation physique ou gymnastique, était alors l'affaire non pas des enseignants, mais des militaires. Ceux-ci mettaient en place les méthodes et les contenus des programmes à enseigner aux enfants en école¹². L'armée était donc un marché favorable à l'expansion de la discipline (Ecole militaire de Joinville notamment)¹³. Mais plus on avançait vers le 20^e siècle, plus les mentalités évoluaient, et plus l'influence et la militarisation de la discipline diminuaient. En effet, avec un souci hygiénique en constante progression (les conséquences de la défaite de 1873), les médecins vont progressivement avoir la mainmise sur l'éducation physique. Une commission est mise en place en 1887¹⁴ pour réformer l'éducation physique. Ainsi, remettant en cause l'influence trop grande de la militarisation de la gymnastique scolaire, cette commission va poser une réflexion sur des bases plus pédagogiques et hygiéniques de l'éducation physique. L'éducation physique commence à être vue non pas comme un moyen de former des hommes robustes, mais comme un élément pouvant palier aux lacunes des autres disciplines, notamment le surmenage intellectuel¹⁵. Cette dernière remarque peut encore être d'actualité, étant donné que l'EPS est la seule discipline durant laquelle les élèves peuvent « s'aérer » l'esprit et se dépenser, en sortant d'un mode de fonctionnement directif et en agissant avec leur corps. Avec l'approche de la guerre de 1914, l'influence militaire va reprendre de l'importance en vue de préparer les défenses du pays.

Durant cette période, la gymnastique est devenue obligatoire dans les établissements scolaires, la formation des maîtres de gymnastique s'est organisée malgré une omniprésence des militaires et des médecins. Cette période est marquée également par l'échec d'une tentative de réforme en 1904. Avec la volonté de passer progressivement de la notion de gymnastique à celle d'éducation physique. Enfin, malgré toutes ces actions officielles souhaitant valoriser l'éducation, celle-ci ne reste

¹² Colonel Amoros : Manuel d'éducation physique. Gymnastique et morale, Roret, 1834

¹³ De nombreux promoteurs de l'éducation physique vont rendre célèbre leurs méthodes grâce notamment à l'école militaire de Joinville.

¹⁴ Arrêté du 18 octobre 1887 crée la « commission chargée de réviser les programmes relatifs à l'enseignement de la gymnastique ».

¹⁵ « Discussion sur le surmenage intellectuel et la sédentarité dans les écoles », Bulletin de l'Académie de médecine 1887.

que très peu implantée dans les établissements. La faute à un manque d'infrastructures, manque d'enseignants d'éducation physique, et un manque de moyens financiers.

➤ **De 1918 à 1958**

Dans les années 20 on assiste à une prise de conscience politique¹⁶ concernant le sport. Celui étant devenu un phénomène social à part entière, l'Etat se trouvait dans l'obligation d'y accorder de l'importance.

Durant cette période, l'éducation physique poursuit sa lente intégration au système scolaire. Pour les acteurs de l'éducation physique, l'objectif était de s'imposer dans le renouveau de la discipline. On assiste ainsi à la « *guerre des méthodes* »¹⁷. L'éducation militaire est en perte de vitesse et l'éducation physique est mise au service de la santé et de la régénération. La notion d'éducation physique est adoptée, car les médecins trouvaient que le concept de gymnastique avait une forte connotation militaire. Cette période marque l'hégémonie de l'influence des médecins dans l'éducation physique. Ce sont les médecins qui font l'éducation physique¹⁸. Les instructions officielles du 20 juin 1923¹⁹, sont marquées par cette forte influence médicale. Celle-ci officialise la pratique de l'éducation physique dans l'enseignement primaire notamment. Les finalités de l'éducation physique sont avant tout hygiéniques. Et cela apparait dans les textes officiels de l'enseignement de la discipline. Les textes sont rédigés par des médecins. Malgré cette domination totale des médecins, cette période marque le début d'une didactisation de l'éducation physique. Car les médecins estiment que les activités ne peuvent être transmises telles quelles aux élèves. Ayant les connaissances nécessaires sur la physiologie des élèves, ils pouvaient réfléchir sur les adaptations nécessaires en fonction de leurs capacités.

Entre 1940 et 1944, la discipline va être mise au service de l'Etat. Sous le régime de Vichy, la volonté est de contrôler et d'unifier les mouvements de jeunesse cela passe notamment par l'éducation physique. Le 13 juillet 1940 est créé le Commissariat Général, à l'Éducation Générales et Sportive. Tout est mis en place pour le

¹⁶ 20 janvier 1920 : création du Sous secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, chargé de l'EP et sportive, G.Vidal.

¹⁷ Il s'agit de l'opposition entre plusieurs concepteurs de méthodes d'éducation physique. (Hébert, Ling, Pierre de Coubertin, et Tissé) chacun voulant imposer sa méthode comme étant la méthode dominante.

¹⁸ En 1930, des médecins tels que Maurice Boigey, Marcel Labbé, et le Dr Bellin du Cotteau s'associent pour publier le Traité d'éducation physique. Tome 1

¹⁹ Premières Instructions Officielles pour l'enseignement en primaire.

développement de la discipline mais au service du pouvoir²⁰. La Charte des Sports, était un moyen de contrôler de manière autoritaire les mouvements sportifs de la jeunesse. Sous Vichy, la discipline a pris tellement d'importance que le nombre d'heures de pratique en primaire passe à 9 d'éducation physique heures hebdomadaires ! La méthode naturelle de Georges Hébert devient la méthode nationale et apparaît dans les instructions officielles de Juin 1941. La période Vichy a été propice au développement du sport extrascolaire, mais également de l'éducation physique dans les établissements. Même si dans l'application, les textes restaient très peu appliqués. Les finalités restent majoritairement médicales. Notons également que le sport devient un élément à part entière de l'éducation physique²¹. Mais, son introduction à l'école connaît quelques réticences, de la part des médecins et des enseignants qui le considèrent comme étant néfaste à l'éducation et aux valeurs de l'éducation. Le sport étant uniquement assimilé à de la compétition.

En 1946, à la fin du régime de Vichy, démarre la 4^e République en Octobre 1946. La volonté étant de rompre avec le régime précédent, les institutions vont tout mettre en œuvre pour s'éloigner de ce qui a été mis en place. Toutefois cette volonté ne sera pas très présente dans les textes officiels concernant l'éducation physique²². Malgré une éducation physique contrôlée, elle est mise au service de la France (Du point de vue de la reconstruction après la guerre). Durant cette période d'après guerre, le sport qui connaissait déjà un fort développement sous Vichy, n'a cessé de voir sa popularité croître. L'augmentation de sa popularité, a été à l'origine de l'élaboration de pédagogies sportives. Il était important de « didactiser » le sport, vu l'importance qu'il occupait dans la société. Certains professeurs²³ vont défendre les bienfaits du sport et vont militer pour son introduction dans les établissements en lien avec l'éducation physique. La place du sport est tellement important que le « S » de sport est rajouté à plusieurs sigles l'EP devient l'EPS.

Cette revendication, concernant une éducation physique plus sportive, va être à l'origine de nouveaux référents scientifiques et de nouvelles conceptions de l'enseignement de la

²⁰ La Charte des sports est votée le 20 décembre 1940.

²¹ Pierre Seurin : « L'éducation physique et le sport » L'homme sain, revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée à l'Education Physique et au Sport. N°1 Janvier 1956

²² Instructions ministérielles du 1^{er} Octobre 1945 « à l'usage des professeurs et des maitres d'Education Physique et Sportive ».

²³ Maurice Baquet ; représente cet idéal d'une éducation physique et sportive. Il est directeur de l'Institut National des Sports en 1945.

discipline. Maurice Baquet s'appuie sur des travaux de recherche en psychologie de l'enfant pour prôner une éducation cherchant des valeurs le plus possible du jeu dans le sport par exemple.

On observe donc durant cette période une éducation physique qui s'adapte aux réalités sociales et politiques de son époque, pour garantir et assurer sa reconnaissance en tant que discipline à part entière et ainsi convaincre de son utilité. L'influence militaire disparaît et les finalités hygiéniques et médicales deviennent prépondérantes. Toutefois avec l'importance croissante du sport dans la société, celui-ci se fait de plus en plus pressant en vue d'une introduction dans le système scolaire. Notons aussi les revendications d'autonomie des pédagogues à cette période. Ceux-ci considérant que « *Pour former des maîtres d'éducation physique, il faut des éducateurs et non des médecins* » (Georges Hébert 1935). Ces revendications se font entendre malgré une « scientification » de la formation des enseignants d'éducation physique. À partir de 1945, les médecins sont fortement concurrencés par les promoteurs du sport éducatif. Cette volonté d'autonomie du système éducatif et des enseignants vis-à-vis des médecins existait déjà²⁴ mais son impact était moindre. Et enfin ayant une acquiescence dans l'enseignement, celle-ci restait tout de même à affirmer. Car bien qu'il y ait eu beaucoup de débats autour de l'éducation physique durant cette période peu de moyens étaient accordés à son développement.

➤ **De 1958 à nos jours.**

L'histoire de l'éducation physique peut être perçue comme : « *une suite d'aventures au cours desquelles les professeurs deviennent de moins en moins des spectateurs* »²⁵. Cette période marque le tournant sportif de la discipline. Car en devenant sportive, elle se débarrasse de la tutelle médicale et est prise en charge par les enseignants. De 1958 à 1967 on assiste à une sportivisation de l'éducation physique. Cela est dû principalement à une politique Gaullienne qui vise à faire du sport un moyen de faire rayonner la France à l'échelle internationale. Les transformations de la discipline sont inhérentes aux bouleversements même que subit le système éducatif. Car

²⁴ Georges Hébert en 1922 publie : « Le sport contre l'éducation physique » (Des médecins), en 1927 il publie : « Médecins halte là ! »

²⁵ Gilbert Andrieu 1992

considéré comme un élément primordial du projet de transformation de la société, l'école est l'objet de réformes qui la bouleversent en profondeur. Une politique en faveur du sport se développe. A la suite de l'échec de la France aux Jeux Olympiques de Rome en 1960. Et le moyen d'éduquer et d'inculquer des valeurs sportives dès le plus jeune âge est tout trouvé par les instances politiques : L'école. Cela nous laisse penser que l'introduction du sport dans l'école, est en fait l'expression d'une volonté politique aux dépens des besoins fondamentaux des élèves. De nombreuses associations sportives scolaires sont créées. Et de nombreux textes officiels en faveur d'une éducation physique scolaire sportive sont publiés²⁶. La discipline qui a une finalité éducative au départ, est transformée en un élément au service de la propagande avec des objectifs autres que le développement de l'enfant. L'éducation des élèves est négligée au profit de la performance. Toutefois, cette politique sportive va rapidement être abandonnée au profit d'une éducation centrée sur l'enfant et sur ses besoins.

Les notions de compétences²⁷ font leur apparition dans les textes officiels. L'éducation se centre désormais sur les enfants, et adapte les enseignements dispensés en fonction de leurs capacités. Le sport devient un objet d'enseignement et non un objet à enseigner aux enfants. L'EPS vise désormais le développement des capacités cognitives, affectives et psychomotrices des enfants. Dans les textes, il n'est plus question de performance ou encore de compétition. L'enseignement de l'EPS s'appuie également et d'ailleurs principalement sur les sciences de l'éducation. Car c'est elle qui possède les clefs d'un bon enseignement et les spécialistes en pédagogie. A partir d'auteurs tels que De Landsheere, et Hainaut²⁸, va émerger en EPS la notion d'objectif éducatif. Cette influence des sciences de l'éducation et de la psychologie, marque également une critique de l'exclusivité sportive l'EPS a fait l'objet. Dans les nouveaux programmes l'enfant se place donc au centre des intentions des nouveaux textes officiels²⁹.

²⁶ Circulaire du 25 juin 1959

Circulaire du 21 août 1962 : Objet : Education physique et sportive. Instructions pour l'organisation des activités de sport : initiation, entraînement, et compétition.

I.O du 19 Octobre 1967

²⁷ Définition : Selon LEGENDRE il s'agit des : « Habiletés acquises grâce à l'assimilation de connaissances pertinentes et à l'expérience, et qui consiste à circonscrire des problèmes spécifiques. »

²⁸ De Landsheere, Définir les objectifs de l'éducation, 1975

L. D'Hainaut, Des fins aux objectifs de l'éducation, Nathan 1980.

²⁹ 25 janvier 2002 : arrêté, J.O. du 10 février 2002, Programmes d'enseignement de l'école primaire Hors-série n° 3 du 19 juin 2008 Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire

Malgré ce renouveau dans les textes, une question reste en suspens, il s'agit du lien qu'entretient l'EPS avec la culture sportive. Ceci est dû à la massification de la pratique du sport dans la société d'une part, et à l'importance sociale dont il profite d'autre part. Cela amène toujours la question d'une transmission de la culture sportive par le biais de l'EPS. Hors comme nous avons pu le remarquer la dernière tentative a été un échec³⁰. Il est donc nécessaire de prendre les éléments éducatifs que peut avoir le sport pour les intégrer à l'éducation physique. Ce qui n'est pas chose aisée car il faudrait que ces éléments aient une portée pédagogique. L'EPS qui veut se doter de toutes les caractéristiques d'une discipline d'enseignement, s'attache à prendre en compte les missions du système éducatif, en évolution constante, et à montrer avec son contenu et ses spécificités qu'elle peut participer à cette évolution. La didactique lui fournit donc les bases de son action qui se veut proprement scolaire, afin de rompre de tout lien avec le sport extra-scolaires³¹.

Si nous devons résumer l'histoire de l'éducation physique, nous pouvons dire qu'elle est sous tendue par trois grands courants : militaire, médicale, et pédagogique. Elle a trouvé sa place dans le système scolaire pour des raisons extra-scolaires. L'éducation physique a conquis sa place dans l'école en s'appuyant sur les contextes, pour prouver son utilité vis-à-vis du développement des enfants. Il s'agit d'une discipline, comme nous avons pu le montrer, dont les valeurs ont toujours été influencées par le contexte culturel, idéologique et politique. Est-ce la raison pour laquelle nous avons la sensation que sa place est fragile quant à son importance dans le domaine scolaire ?

³⁰ Politique sportive sous le régime Gaullien entre 1958 et 1967.

³¹ Comme le « savoir enseigner » se distingue du « savoir savant », les « pratiques scolaires en EPS », se différencient des « pratiques sociales de référence ».

II) Les finalités de l'école

L'école publique est l'école dont le fonctionnement est assuré par l'État républicain ; elle accueille tous les enfants en âge d'être scolarisés, vivant sur le territoire français, sans distinction de sexe, de religion, de classe sociale, d'origine ethnique ; elle leur ouvre l'accès à l'instruction générale. Son rôle est également civique puisque, laïque, elle est, pour reprendre un mot de Maurice Agulhon, « le ciment de la République ».

Notre objectif dans cette partie est de définir les missions de l'école et d'établir un lien entre ces missions et les objectifs de l'EPS. La loi d'orientation définit les grands principes du système éducatif. Elle a pour objectif de contribuer à l'égalité des chances pour tous en garantissant le droit à l'éducation. La loi divise la scolarité des élèves (maternelle et élémentaire) en trois cycles : le cycle des apprentissages (les sections de l'école maternelle), le cycle des apprentissages fondamentaux (de la grande section maternelle au CE1), le cycle des approfondissements (du CE2 au CM2). Les cycles ont pour objectifs : d'assurer la continuité des apprentissages, d'organiser des regroupements différents d'élèves selon les enseignements (échange de services et de compétences entre les maîtres), de donner plus de souplesse dans l'organisation du travail, l'emploi du temps et les horaires en fonction des besoins des élèves.

Les missions de l'école telles qu'elles sont rappelées par la loi d'orientation du 23 avril 2005, avec des exigences renouvelées :

- Garantir une maîtrise satisfaisante des apprentissages fondamentaux
- Offrir à tous une chance égale et une intégration réussie dans la société.
- Accompagner chaque élève en l'aidant à surmonter ses éventuelles difficultés.
- Permettre à chacun d'exprimer son excellence.

Il est important de souligner que l'EPS dans sa pratique, a des objectifs bien définis :

- Elle vise la réussite de tous les élèves.
- Elle contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun.
- Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République.
- Garantit aux élèves une culture commune par la pratique scolaire d'activités physiques et sportives et artistiques.
- Elle favorise enfin l'acquisition d'habitudes de pratiques nées souvent du plaisir éprouvé et participe à la lutte contre la sédentarité. Elle doit aider tous les élèves, filles et garçons, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour construire une image positive de soi.

L'école a pour mission de construire un individu capable de s'intégrer socialement, tant professionnellement que dans le domaine des loisirs. Le rôle de l'enseignant en EPS est bien d'aider les individus à se construire comme des sujets libres, capables de gouverner leur conduite, de s'ouvrir de façon réfléchie au monde du sport en regardant plus loin que la seule performance. Les interactions vécues dans le champ des APSA contribuent à la socialisation de l'individu notamment par un apprentissage de savoirs communs tout en favorisant le développement de la personnalité permettant à l'individu de se libérer de toute emprise collective afin d'accéder à l'universalité de la condition humaine. Ce qui semble le plus important en EPS, quelles que soient les préconisations de l'Institution, c'est de permettre aux élèves de transférer, réinvestir, mettre à profit et reprendre ce qui a été appris lors de la pratique des activités physiques (comportements, attitudes, règles, connaissances informationnelles et procédurales...) et de les inciter à réutiliser dans leurs contextes quotidiens, les compétences acquises. Cette démarche conduit l'enfant à l'autonomie.

Sans cela, nous proposons des pratiques sportives, plus ou moins formalisées, qui risquent de se refermer sur elles-mêmes et de se transformer en activités « occupationnelles ». Cette dérive se profile déjà dans les activités sportives proposées les samedis matins, lors de l'accompagnement éducatif, de la pause méridienne, lors des activités périscolaires, etc.

Nous pouvons observer qu'à travers ses objectifs, l'EPS rejoint donc les missions définies par l'école républicaine. Il s'agit d'une discipline à part entière des programmes scolaires souvent caricaturée, car les moyens (matériels, financiers et humains) mobilisés pour leurs mises en œuvre ne sont pas à la hauteur des enjeux. Si l'école n'est pas un sanctuaire qui refuse l'entrée à ceux qui ne sont pas issus de sa culture, elle n'est pas non plus un lieu ouvert à tous les objectifs et motivations.

III) En quoi l'EPS trouve-t-elle sa légitimité dans l'enseignement ?

L'EPS participe et contribue à l'apprentissage de la sécurité, de la santé, de la responsabilité, de la solidarité et de l'autonomie de l'individu. Car, l'intérêt n'est-il pas à l'école, en EPS, de favoriser l'accès à l'autonomie du futur adulte, de préparer l'élève à sa vie de demain, à la gestion de sa vie physique. Apprendre aux enfants à savoir s'arrêter, à doser, gérer et maîtriser leur effort, à mesurer leurs possibilités, à juger et observer des attitudes et comportements moteurs, à découvrir et expérimenter de nouveaux modes de relations diverses et variées à leur environnement est important. Combien de noyades, d'accidents de montagne, d'infarctus ont-ils lieu chaque année dans le sport ? Ce manque de prise de précautions, cette absence de sécurité, de surveillance sont-ils dus à une Education Physique insuffisante ?

Nous aborderons cette question selon trois aspects liés les uns les autres : Nous aborderons premièrement les Instructions Officielles concernant l'EPS, nous en dégagerons ensuite les enjeux de l'EPS qui sont un élément fondamental de sa présence dans l'école primaire, et enfin nous présenterons les compétences du socle commun liées à celles de l'EPS.

- **Dans les instructions officielles :**

La grille horaire de l'école élémentaire prévoit pour l'EPS un volume annualisé de 108 heures, soit une moyenne hebdomadaire de trois heures. Les enseignants et les équipes éducatives peuvent organiser son enseignement en fonction des projets pédagogiques et des diverses ressources ou contraintes de locales, avec des blocs horaires qui peuvent être adaptés au fil des semaines et de l'année scolaire.

Il existe également une progressivité des objectifs et des pratiques. D'abord à l'école maternelle dans le domaine « Agir et s'exprimer avec son corps », puis en école élémentaire, l'EPS vise le développement puis le perfectionnement des capacités motrices. Le cycle deux (c'est-à-dire du CP au CE1) offre une première initiation aux activités physiques sportives et artistiques (APSA). Cette approche est approfondie au cycle trois (CE2, CM1, CM2). Le lien est ainsi établi vers les pratiques sociales de référence qui constituent une base pour chaque APSA. La pratique des activités est également organisée sur les années de chaque cycle en exploitant les ressources locales (Par exemple dans les Hautes-Pyrénées, les activités physiques de pleine nature représentent le particularisme régional). Les contenus enseignés sont déterminés par les programmes nationaux, les contraintes locales, et les projets spécifiques.

Les enseignants peuvent aussi organiser les différents apprentissages à travers des activités interdisciplinaires ou transversales incluant des pratiques physiques. Cette souplesse dans la pratique est à apprécier à la mesure des compétences visées.

- **Les enjeux de l'EPS à l'école primaire**

On peut considérer que les enjeux de l'EPS sont également des intentions éducatives. Ces enjeux ou intentions éducatives sont mis en évidence dans les enjeux suivants :

- Le développement de ses capacités motrices, par la pratique d'activités de déplacement, d'équilibre, de lancer et de manipulation. Des actions à combiner, et enchaîner vers plus de complexité.
- Garantir l'accès au patrimoine culturel sportif : Grâce notamment à une connaissance des APSA.

- L'acquisition de compétences utiles à la gestion de sa vie physique : Grâce à une meilleure connaissance de son corps, à l'éducation à la santé et à la sécurité.

- **Les compétences que développe l'EPS en lien avec le socle commun.**

Atteindre ces intentions éducatives n'est possible que grâce aux compétences que l'EPS participe à développer. On distingue ainsi quatre compétences spécifiques et quatre compétences générales.

Les quatre compétences spécifiques sont les suivantes :

- Adapter ses déplacements à différents types d'environnements.
- Concevoir et réaliser des actions à visée artistique esthétique et/ou expressive.
- Réaliser une performance mesurée.
- S'opposer individuellement ou collectivement.

Les compétences générales que l'EPS participe à développer sont les suivantes :

- Appliquer des règles de vie collective.
- Construire un projet d'action.
- Mesurer et apprécier les effets de l'activité.
- S'engager lucidement dans l'action.

L'EPS en lien avec les compétences du socle commun de compétences, participe également à La maîtrise de la langue française, le développement de la culture humaniste, l'acquisition de compétences sociales et civiques, elle participe enfin au développement de l'autonomie et de l'initiative. Dans le socle commun des connaissances et des compétences 2006³², L'éducation Physique et Sportive ne figure pas comme une des sept compétences à acquérir, mais se repère à travers des connaissances, des capacités, et des attitudes développées par chacune. Beaucoup d'acteurs et d'observateurs y voient l'expression d'un grand doute sur l'utilité de l'Education physique, des pratiques sportives et de l'enseignement de cette discipline.

³² Le socle commun des connaissances et des compétences 11 juillet 2006

IV) Les objectifs du sport

a) Le monde du sport

Depuis les années 70, les activités sportives apparaissent comme l'ultime bouée de sauvetage devant permettre une "remobilisation" de la jeunesse autour d'une discipline de vie et la favorisation de l'insertion sociale³³.

Le sport est un phénomène de masse présent à tous les échelons de la vie sociale. On le pratique ou on le consomme comme un spectacle soumis aux aléas de la médiatisation et à ses dérives. Lorsqu'on cherche à savoir auprès des acteurs du sport en quoi exactement consiste le « sport » et l'Éducation Physique et Sportive, beaucoup d'imprécisions, de divergences, d'incertitudes et de confusions apparaissent souvent, car la connaissance du sujet est trop superficielle et l'instrumentalisation du sport tient lieu de politique. Et ce phénomène n'est pas nouveau. Pour un certain nombre de dirigeants sportifs ou politiques, des formules telles que L'Éducation Physique et Sportive, développement de la pratique sportive, l'amélioration du niveau sportif, l'éducation par le sport, le sport scolaire, ne représentent que des notions vagues, aux contenus mal définis. Une autre catégorie de dirigeants aura peut-être des idées très précises, mais dans ce cas les opinions risqueront d'être plus tranchées.

b) Les enfants plébiscitent « Le sport à l'école »

Durant nos précédents stages en écoles primaire, nous avons pu observer et questionner des élèves sur leur pratique d'éducation. Nous avons remarqué que nombre d'entre eux pratiquaient déjà une activité physique extra scolaire et nous avons également constaté, que la plupart étaient favorables à une pratique plus importante d'activité physique. Les élèves que nous avons eus à encadrer nous faisaient savoir dès le matin des jours où ils avaient EPS, qu'ils allaient avoir « Sport » comme ils disent communément. Cette remarque sur la volonté des enfants de pratiquer plus n'est

³³ Le sport est un phénomène social. « Il marque des lieux dans l'espace social et des moments de la vie collective », Sociologie du sport. Jacques Defrance, la Découverte, 2000.

observable qu'à l'échelle de quatre classes de CE1 et CE2, nous ne pouvons donc pas affirmer qu'elle sera vraie à plus grande échelle.

Beaucoup d'idées reçues souvent anciennes polluent ce débat. Par exemple, en France, il n'y a pas de sport à L'ÉCOLE. Elles trouvent leurs sources principalement dans l'idéologie « *coubertinienne*³⁴ » qui reste très présente dans le monde des dirigeants sportifs. Elles contribuent à justifier des décisions et les orientations prises en particulier par les acteurs publics et servent souvent à expliquer l'échec des réformes. Dans ce cadre, les projets d'organisation du « sport à l'école » dans le temps scolaire, périscolaire voire extrascolaire illustrent bien la difficulté de donner sa place à l'enseignement de l'EPS. Le monde du sport peut voir dans cette ouverture des possibilités de développement quantitatif (sans en comprendre les risques et les responsabilités) et le monde de l'Éducation un reniement de ses valeurs.

V) Sport, EPS, en milieu scolaire : Quelle(s) distinction(s) et quelles similitudes ?³⁵

Il n'est pas rare d'entendre deux élèves s'entretenir ainsi à propos de leur séance de ... sport ou d'EPS : « Tu vas où ?

- en sport !

- Ah oui. Et tu fais quoi ?

- d'la course...Et toi,

- J'vais faire du basket.

- Oh t'as du bol...C'est qui ton « prof » ? »

Cet échange verbal spontané montre que ces élèves considèrent la séance « de sport ou d'EPS » comme un temps de sport : Je vais « en sport faire du sport avec le

³⁴ Le Baron Pierre de Coubertin prônait l'excellence dans le sport, par opposition à l'éducation physique.

³⁵ Franck Teyssier, « Sport, EPS, et APS en milieu scolaire – Quelle(s) distinction(s) ? », 2009

prof, le moniteur ou l'éducateur» Et d'ailleurs pourquoi pas ? Seulement, ils font de l'Éducation Physique et Sportive (EPS). Cette confusion est tellement courante qu'aujourd'hui personne n'y prête plus guère attention. Mais chaque terme, que ce soit Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ou Éducation Physique et Sportive (EPS), a une définition particulière et singulière que nous devons distinguer. Nous assistons en EPS depuis la seconde moitié du siècle dernier à la mise en place, pour l'élève, d'un processus d'individuation, au sens de réalisation personnelle, résultat d'une pédagogie qui a beaucoup fluctué depuis une méthode prônant la conformité à un modèle, en passant par une pédagogie basée sur les principes du structuralisme pour se diriger vers une éducation respectant les spécificités de chaque individu. Mais de quoi parle-t-on exactement ? De Sport, d'EP(S), d'APS(A) ?

Nous sommes convaincus que le sport doit participer au développement de la personne, de son identité et à l'enrichissement du lien social. En effet, d'une part, il doit viser à sculpter et travailler le corps (corps redressé, mesuré, modelé, percé, corps santé, corps plaisir, corps éduqué)³⁶, d'autre part, il doit révéler la personnalité de l'individu et fonder la cohésion sociale par l'appartenance à un groupe (supporters, joueurs, territoires, clubs, bénévoles, etc...). Seulement le sport n'est qu'un support, un outil qui peut tout aussi bien asservir l'individu que lui permettre de s'épanouir. Le sport n'a pas en lui-même de vertu éducative. Ce sont les conditions mises en place, les situations pédagogiques, l'environnement physique et humain dans lequel le pratiquant évolue qui contribuent à l'épanouissement de l'individu, au renforcement du lien social et à son devenir en acte.

Le record, l'exploit, qui font la une de l'actualité, ne sont pas une des finalités de l'Éducation Physique et Sportive. La performance pousse à l'excès et à la spécialisation du corps, alors que l'EPS prône l'éducation du corps dans sa totalité, la construction d'un corps responsable pour maintenant et pour plus tard. À l'école, il ne s'agit pas de se calquer sur la pratique fédérale, mais de transposer par un processus didactique les pratiques de référence sociale (par exemple les sports codifiés que sont le hand-ball, le

³⁶ « Histoire du corps », G. Vigarello, Seuil 2006.

football, la gymnastique) en Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA)³⁷, supports de l'apprentissage des conduites motrices et des finalités éducatives assignées d'une part, par les Instructions Officielles et d'autre part, cohérentes avec les besoins éducatifs des élèves.

Il faut laisser à l'école la responsabilité de développer le goût pour le « sport » des enfants sans spécialisation excessive et sans recherche de la performance comprise comme une compétition autre qu'avec soi même. Cela implique d'accepter quelques évidences. La pratique physique n'est pas le même suivant l'âge, le public, le contexte politique et social et les enjeux qui lui sont attribués. Le sport à l'école n'est pas celui du club. Les objectifs ne sont pas les mêmes et les évaluations portent sur des critères différents.

Dans ce cadre, le sport scolaire et notamment l'USEP³⁸ a un rôle fondamental à jouer en favorisant le transfert des compétences acquises lors des séances d'EPS vers d'autres disciplines d'enseignement et/ou à l'extérieur de l'école. Sur la base du volontariat, la pratique associative du sport scolaire devient une réplique de la vie en valorisant l'autonomie par une implication de l'individu dans diverses démarches structurelles et fonctionnelles. En programmant, par exemple, des manifestations sportives en fin de cycle d'apprentissage d'Education Physique, le sport scolaire permet à l'enfant de réinvestir, dans le cadre de la rencontre, les apprentissages moteurs vécus au travers des cycles d'apprentissage. En proposant une variété d'activités physiques, l'USEP incite l'individu à imaginer, créer d'autres modes de relations avec son environnement physique et culturel, et lui permet, à travers divers travaux pluridisciplinaires, de se confronter à la diversité et la complexité du monde.

³⁷ « **Activités Physique et Sportive (APS)** » est une expression employée dans le domaine de l'éducation, et qui désigne l'ensemble des pratiques physiques enseignées dans le milieu de l'enseignement (école, collège, lycée et université). Elle était employée jusqu'à la fin des années 1980. Mais dans les années 1990, les programmes officiels de l'EPS, y associent le qualificatif « artistique ». Ainsi les « **Activités Physiques, Sportives et Artistiques** » (**A.P.S.A**) concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen pour l'EPS et ayant une représentation culturelle. On y retrouve par exemple les sports de combats ou les sports collectifs.

³⁸ L'**Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)** est la fédération de sport scolaire de l'école primaire française. Évoluant au sein de la ligue de l'enseignement, elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'éducation. Elle est créée le 1^{er} février 1939 par un décret du Ministre de l'éducation d'alors Jean Zay.

Nous devons insister sur la distinction Education par le Sport et Education Physique par les APSA. De nombreuses recherches scientifiques montrent que le sport conduit à reproduire des comportements d'intimidation, de brutalité, de contournements et d'interdits (Et si le sport favorisait la délinquance³⁹ ?). Il nous faut distinguer les « pratiques sportives » des « APSA ». Inscrites de plus en plus souvent comme remèdes aux problèmes d'incivilités, de violence ou encore comme vecteurs d'éducation, d'intégration voire d'insertion, les « pratiques sportives » se résument, à nos yeux, essentiellement à un saupoudrage d'activités de consommation. Au contraire, les « APSA », de par l'aménagement des situations pédagogiques et l'encadrement qu'elles proposent, se positionnent résolument sur des enjeux éducatifs de fond. Et c'est ce dispositif trop souvent oublié dans les actions d'éducation par le sport, en mesurant, en évaluant l'impact de la « pratique sportive » et des « APSA » sur le développement des compétences socio-éducatives qu'il est possible de montrer que les « APSA » permettent plus facilement d'atteindre des objectifs éducatifs que les « pratiques sportives ».

VI) Spécificités du terrain

1) Situation géographique et institutionnelle de la ville où nous réaliserons nos recherches.

La ville dans laquelle nous allons effectuer nos recherches, est située dans le département des Hautes-Pyrénées et la région de Midi-Pyrénées. Cette ville est située dans un contexte particulier. Elle bénéficie d'une situation géographique particulière, ce qui entraîne une influence sur le type d'activités physiques tels que nous avons pu l'observer lors de nos précédents stages. Il s'agit d'une commune où toutes les écoles bénéficient de l'aide d'un intervenant. Cela nous offre un cadre intéressant pour nos recherches.

La ville est également propriétaire des écoles publiques maternelles et élémentaires implantées sur son territoire. Elle en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.

³⁹ « Faut-il encore croire à l'éducation par les sports ? », L. Bigot, La Gazette des Communes, mai 2007.

Il y a 15 écoles maternelles publiques, 12 écoles élémentaires publiques et 4 écoles privées (maternelles et élémentaires).

Nous avons démontré, que l'activité physique trouve toute son importance dans l'éducation des enfants. Nous avons pu voir également que l'EPS est une discipline à part entière, qui malgré des difficultés et quelques incompréhensions, joue un rôle essentiel dans l'éducation des enfants. L'EPS, par les compétences qu'elle développe, participe autant que les autres disciplines à former de futurs citoyens capables de vivre de manière autonome, et en mesure d'assumer et de gérer leur vie physique, morale et sociale. Nous avons vu également qu'il est important de faire la distinction entre pratique sportive, éducation physique et sportive, et éducation physique en vue d'une activité physique pour tous.

Dans les deux parties suivantes, nous aborderons l'aspect méthodologique et l'analyse des données de notre travail. Celles-ci seront respectivement constituées, d'une présentation de l'échantillon, du recueil des données, et de la présentation de nos outils d'analyse. Et enfin dans l'analyse des données du terrain, nous nous appuierons sur l'analyse des réponses aux questionnaires que nous auront fait parvenir aux enseignants. L'importance de l'EPS dans l'enseignement ayant été démontrée, nous allons nous atteler à trouver des justifications pouvant être à l'origine des difficultés éprouvées par l'EPS à être considérée comme une discipline à part entière.

Partie II

Méthodologie et analyse

Notre objectif est de démontrer que l'EPS, malgré une importance démontrée dans l'enseignement, n'est pas une discipline centrale, à l'instar des mathématiques ou du français. Il était donc important de se référer à du personnel qualifié de l'enseignement. L'analyse de notre recherche sera donc à la fois quantitative et qualitative. Etant donné que le nombre de réponses d'enseignants devait être assez nombreux pour la zone de recherche, le type de réponses apportées l'était également.

Nous présenterons ci-après les questionnaires et le public visé dans une première partie, le recueil des données dans une seconde et l'analyses de celles-ci dans la troisième.

I) L'échantillon

Ayant fait le choix de ne pas faire des entretiens pour notre recherche, notre choix s'est donc dirigé vers des questionnaires. Nous avons choisi de réaliser une recherche avec des questionnaires pour éviter d'une certaine manière de biaiser le jugement des personnes interrogées. On peut légitimement penser que le comportement d'un individu sera différent à partir du moment où il sera emmené à répondre à des questions. Ces questionnaires comprenaient plusieurs types de questions : Ouvertes, fermées, et semi directives. Nous nous étions fixés plusieurs objectifs :

- Mettre dans une posture réflexive les personnes qui répondaient pour avoir des réponses qui n'étaient pas uniquement basées sur leur propre jugement.
- Essayer à travers ces réponses, d'observer quelle place elles accordent à l'EPS dans l'enseignement.
- Il s'agissait également d'obtenir des informations sur leurs pratiques pédagogiques en EPS.
- Notre dernier objectif était de prélever des informations sur les outils mis à la disposition des établissements pour le bon déroulement de la pratique de l'EPS.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous sommes appuyés sur deux questionnaires⁴⁰, dont la structure était la même. Toutefois, il était important de différencier le personnel visé à partir des questions posées. C'est pourquoi le premier s'adressait en particulier à des enseignants occupant des postes de directeurs d'écoles, et le second à des enseignants uniquement. Chaque questionnaire comprenait, deux parties, l'une permettant en effet de mettre en évidence l'importance accordée par chaque enseignant à la discipline, et l'autre nous donnant des éléments de réponse sur les pratiques des enseignants. Le recueil des données s'est déroulé de façon anonyme. Nous avons déposé environ soixante questionnaires pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que nous avons conscience pour tirer des conclusions à l'échelle de nos recherches il fallait avoir un échantillon important. En prenant en compte le fait qu'il y

⁴⁰ Confère annexes.

aurait peut être des questionnaires non restitués, nous souhaitons avoir une marge de manœuvre plus importante. Nous avons donc déposé une soixantaine de questionnaires, et seulement quarante nous ont été restitués remplis convenablement. Nous précisons que quinze à vingt écoles étaient concernées par la recherche. Plusieurs enseignants d'une même école pouvaient donc répondre. Nous pouvons également préciser que nous nous sommes focalisés uniquement sur le personnel enseignant. C'est-à-dire que nous n'avons pas souhaité inclure dans nos recherches les intervenants extérieurs en EPS. Ceci pour la simple et bonne raison que les enseignants sont garants de l'application des textes officiels à l'échelle de l'école et de la classe, ils doivent donc déterminer en restant de cadre institutionnel les éléments qui vont favoriser l'acquisition des savoirs et des connaissances par es élèves.

Durant ces recherches, nous avons été confrontés à quelques difficultés. En effet le premier obstacle que nous avons eu à franchir était de trouver le temps pour à la fois recenser les écoles dans lesquelles nous pouvions déposer des questionnaires et les déposer. De ce point de vue, la solution n'a pas été difficile à trouver, étant donné que nous avons pu bénéficier, de l'alternance des étudiants de Master 2 qui ont pu distribuer des questionnaires dans leurs établissements respectifs. Nous avons également profité de la présence les professeurs stagiaires qui passait à l'IUFM pour leur distribuer des questionnaires, et enfin nous avons pu profiter de rencontres fréquentes avec des professeurs formateurs pour distribuer plus de questionnaires. La seconde difficulté a été de suivre l'évolution des recherches. C'est-à-dire que nous n'avions de moyen de suivre concrètement l'avancement des réponses aux questionnaires et de savoir exactement de combien de réponses nous disposions à chaque instant. Pour résoudre ce problème nous faisons donc un retour avec les étudiants chaque semaine. Les professeurs se sont chargés de récupérer les questionnaires qu'ils avaient déposés dans leurs écoles respectives, et enfin j'ai du me déplacer dans certains cas pour les récupérer. Plus tard une fois les questionnaires récupérés, nous avons remarqué que quelques uns étaient incomplets et uniquement les questions auxquelles les enseignants ont répondues ont été prises en compte dans l'analyse. Une fois les questionnaires récupérés nous nous sommes donc posé la question de l'analyse de ceux-ci. Nous traiterons cette question dans la partie qui suit.

II) Nos outils d'analyse

« L'analyse des données est l'ensemble des méthodes à partir desquelles on collecte, organise, résume, présente et étudie des données pour en tirer des conclusions et prendre des décisions. Ces méthodes ont beaucoup évolué depuis les années soixante, passant du " calcul statistique " à des approches privilégiant la " visualisation interactive des données " »⁴¹

Pour qu'elle soit possible, il faut dans un premier temps identifier ce qui existe déjà pour établir des objectifs et ainsi définir la méthodologie qui sera suivie. Une fois ces éléments établis, nous avons identifié quel types de données nous souhaitons relever et dans quel domaine celles-ci seraient élaborées, les données sont les réponses des enseignants, et le domaine concerné est celui de l'EPS dans ce cas. Nous avons désormais ces données à disposition, et notre objectif sera d'en faire une analyse quantitative. Il s'agira de vérifier la répartition de ces réponses entre les différents questionnaires, en faisant apparaître les divergences et les points communs entre ceux-ci. Il s'agira donc d'une analyse basique des données ; celle-ci étant quantitative et donc statistique, le cadre de référence de notre analyse sera celui des mathématiques.

Cette méthode présente toutefois quelques limites. Premièrement parce qu'il s'agit juste d'un « comptage » de réponses à partir duquel on tire des conclusions. L'aspect psychologique n'est pas pris en compte, c'est au chercheur de faire une analyse au préalable des réponses. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé un questionnaire avec des questions de différents types, variant ainsi les types de réponses et en restant neutre dans le questionnement. Nous nous sommes également questionné sur la véracité des réponses. C'est-à-dire que nous n'avons pas la certitude que les personnes qui ont répondu aux questionnaires ont répondu correctement, et selon leur ligne de conduite habituelle. La véracité des réponses n'est donc pas vérifiable. Enfin le fait de devoir répondre à un questionnaire dans le cadre d'une recherche peut induire l'individu questionné de répondre, en se rapprochant du point de vue du chercheur.

⁴¹ « Méthode de base de l'analyse des données » Michel Jambu Expert en analyse des données et systèmes d'information, professeur à l'université de Paris Dauphine, 1999 **aux éditions** : Eyrolles, collection technique et scientifique des télécommunications.

Notre objectif sera de s'appuyer sur les représentations des enseignants pour aboutir à des conclusions. Nous inférons des réponses aux questions pour faire apparaître ces représentations. Nous présenterons donc dans la partie qui suit l'analyse des données telle que nous l'avons réalisée.

Partie III :

Analyse des données et conclusion

Nous présenterons dans un premier temps une analyse des questions de façon détaillée, nous procéderons ensuite à une analyse plus globale des données et nous en tirerons des conclusions par rapport à notre hypothèse de départ. Nous procéderons ainsi à une analyse question par question, et ensuite à une conclusion plus générale.

I) Analyse détaillée des questionnaires

Cette partie sera divisée en deux, la première servira à analyser la partie commune des questionnaires destinés aux enseignants et aux directeurs, et la seconde plus brève sera l'analyse de la partie uniquement réservée aux directeurs d'école.

A) Analyse de la partie commune :

- Concernant l'importance accordée par chaque enseignant à l'EPS, chaque enseignant devait répondre à cinq questions.

La première question demande aux acteurs de classer les finalités de l'école selon leur avis personnel, une fois ce classement établi, ils devaient expliquer en quoi l'EPS y trouve sa place. En regroupant les informations des quarante questionnaires, nous avons observé que 10 enseignants n'ont pas explicité les raisons pour lesquelles ils considéraient que l'EPS ne trouvait pas sa place dans les finalités de l'école. Sur les 30 restant, les raisons qui reviennent dans environ 80%, sont le fait que l'EPS favorise la socialisation, elle permet aux élèves d'apprendre différemment, et elle permet une meilleure connaissance de son corps.

La seconde questionne les enseignants sur la possibilité que l'EPS développe d'autres compétences que les compétences motrices, 5 enseignants ont considéré qu'elle ne développe que des compétences motrices. Dans les 35 autres environ 85% ont mis en avant l'aspect

« socialisation » et l'acquisition d'une culture sportive comme autres compétences pouvant être développées en EPS.

La question suivante traite de l'influence de l'EPS pour répondre à des objectifs visant la réussite de tous les élèves, par rapport aux autres disciplines. Nous avons donc établi le tableau qui suit :

Degrés de comparaisons	+	=	-
Compétences			
L'EPS par rapport aux autres disciplines vise la réussite de tous les élèves	25%	75%	0%
Elle contribue à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun	60%	40%	0%
Elle participe à l'acquisition du socle commun	60%	40%	0%
Elle garantit l'acquisition d'une culture commune	76%	20%	4%

Pour justifier ces choix, 15 enseignants n'ont pas donné d'explications, dans les 25 questionnaires qui restent, certains les justifient par la « faible place accordée à l'EPS à l'école » selon leurs termes, ils ont également mis en avant le fait que l'EPS plus que les autres disciplines participe à la formation du citoyen et doit donc au même titre que les autres disciplines avoir la même importance.

La question quatre, est basée sur une connaissance des programmes d'EPS au primaire qui place en avant la natation et l'athlétisme comme les deux activités au cœur des apprentissages en EPS au primaire. Nous n'avons pas établie de données chiffrées pour cette question, mais nous avons toutefois relevé quelques exemples de binômes d'activités comme étant les plus importantes à pratiquer au primaire :

- Natation et Athlétisme
- Natation et sports collectifs
- Athlétisme et sports collectifs.

- Danse et arts du cirque
- Athlétisme et danse.
- Danse et sports collectifs.

Certains ont considéré qu'aucune activité ne devait avoir d'importance en particulier, car toutes participent à la formation des élèves. Nous avons pris conscience qu'il y avait une interprétation beaucoup plus personnelle concernant les activités les plus importantes. Est-ce lié à une non connaissance des programmes en EPS ? Ou à un choix délibéré de privilégier certaines activités ?

La dernière question de cette partie concernant l'importance que chacun accorde à l'EPS, demande à chacun de s'exprimer sur l'importance que peut avoir l'EPS dans la lutte contre l'échec scolaire. Nous avons donc observé que 75% considère que l'EPS peut participer à la lutte contre l'échec scolaire, car elle permet de responsabiliser les élèves, elle est un moyen concret de maintenir la motivation des élèves, le côté ludique et la mise en valeur que peuvent apporter l'EPS sont également des éléments à prendre en compte. Pour les enseignants qui considèrent que l'EPS ne participe pas à la lutte contre l'échec scolaire (25%), la principale raison avancée est la suivante : même si l'EPS est complémentaire aux autres disciplines, et malgré de bons résultats pour des élèves en difficultés en EPS, leurs difficultés dans les autres disciplines n'en sont pour autant pas évacuées. Le fait que l'EPS soit également une discipline moins considérée que les autres, et le fait qu'elle ait des compétences peu explicites participent également à ce sentiment de non utilité pour lutter contre l'échec scolaire.

- Nous allons maintenant analyser la seconde partie du questionnaire qui concerne les pratiques pédagogiques des enseignants. Celle-ci apportera des précisions par rapport à la première. Cette seconde partie est constituée de sept questions que nous présenterons et analyserons de façon détaillée.

Les deux premières questions concernent la transversalité en EPS. Si 100% des enseignants affirment la pratiquer, tous ne l'explicitent pas nécessairement. Différents aspects sont travaillés, à savoir : l'éducation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la sécurité, et l'éducation à la maîtrise future de sa santé physique. Dans ces 100%, 45% environ précisent qu'ils pratiquent cette transversalité de façon implicite, précisant que l'élève ne doit pas nécessairement être informé des raisons pour lesquelles il fait

une activité. Mais cela participe-t-il à favoriser son apprentissage, et à lui donner du sens ? Le reste des enseignants essayent donc d'explicitier cette pratique auprès des élèves, pour plusieurs raisons : Donner du sens aux apprentissages des élèves, mettre en exergue les liens entre les apprentissages, et ce lien favorisant ainsi le transfert des apprentissages.

La question suivante interroge les enseignants sur la possibilité, selon laquelle l'EPS participerait à améliorer le climat de classe. Cette question rejoint celle de la lutte contre l'échec scolaire. Il y a eu plusieurs réponses positives, mais peu d'explications ont été apportées. Elle permet aux enseignants de s'exprimer selon leur point de vue. Précisons qu'il n'y a que 2 questionnaires où les enseignants ont affirmé ne pas s'appuyer sur l'EPS pour améliorer le climat de classe. Pour ceux qui s'appuient sur l'EPS pour améliorer le climat de classe, cette dernière favoriserait la construction d'un groupe classe surtout en début d'année, et contrairement aux autres disciplines, il s'agit d'une discipline qui met beaucoup plus les élèves en posture coopérative, leur apprenant ainsi la coopération et le respect des uns et des autres, qui sont des éléments primordiaux au bon fonctionnement d'une classe.

La question quatre de cette partie est directement liée aux volumes horaires appliqués dans les établissements. Nous avons dressé le tableau suivant avec les volumes horaires à la semaine et à l'année :

Pourcentages	Volumes horaires hebdomadaires	Volumes horaires annualisés
50%	3 heures	81 heures
25%	2 heures	57 heures
25%	1 heures et 30 minutes	41 heures

Rappelons que le volume horaire annuel en EPS en cycles 2 et en cycle 3 est de 108 heures par an, nous pouvons donc observer que ces volumes horaires sont loin des obligations institutionnelles. Est-ce parce que l'EPS se partage un volume horaire hebdomadaire de 9 heures avec l'enseignement des langues, l'enseignement des pratiques artistiques, et la découverte du monde ? Nous pouvons nous poser la question...

Les questions cinq et six de cette partie concernent premièrement la présence d'un projet d'école ou de classe en EPS, ensuite le couplage de la pratique de l'EPS à une pratique USEP dans les établissements. Uniquement 5 réponses positives sur les 40 questionnaires, en ce qui concerne la réalisation d'un projet autour de l'EPS. Concernant la pratique liée à celle de l'USEP, seulement une école propose une pratique du ski de fond en USEP. Dans cette question, certains ont toutefois précisé participer à des rencontres USEP organisées par des conseillers pédagogiques en EPS.

La dernière question de cette partie sur les pratiques sert à évaluer le nombre d'enseignants qui bénéficient de l'aide d'un intervenant extérieur, et si ils en bénéficient, à quel point ce dernier influence ses pratiques. En effet, 35 enseignants sur les 40 bénéficient de l'aide d'un intervenant extérieur. Sur les 35, 3 uniquement précisent que l'intervenant prend en charge une séance par semaine et l'enseignant prend en charge l'autre. Pour le reste, le rôle de l'intervenant est toutefois précisé, ce dernier participe donc à l'élaboration de la programmation et de la progression des séquences en EPS, il a également un rôle d'assistance auprès de l'enseignant lors des séances d'EPS, car l'enseignant reste le garant de l'application des directives institutionnelles.

B) Analyse de la partie réservée aux directeurs

- Etant donné que dans les 40 questionnaires, 12 étaient à destination de directeurs d'école, nous avons eu quelques informations concernant la logistique de quelques établissements. Notons avant de commencer notre présentation de données que la totalité des établissements où nous avons déposé des questionnaires (au moins ceux que nous avons pu récupérer) bénéficient d'une aide de la mairie de leur commune.

Nous avons donc pu observer une différence importante au niveau de l'équipement dont pouvait bénéficier chaque établissement, si certaines écoles n'ont même pas à disposition une piste pour l'athlétisme et sont obligées de faire pratiquer les élèves dans la cours, d'autres ont à disposition une piste ou plusieurs. Mais elles se retrouvent confrontées à un autre problème, c'est-à-dire qu'habituellement, d'autres établissements ont des créneaux de pratique sur les mêmes pistes. Signalons également que si certaines écoles ont à disposition des infrastructures spécialisées (Gymnases, dojos, terrains de foot ou de rugby), d'autres doivent s'organiser avec des salles des fêtes et la cour de l'école. Enfin concernant le matériel à

proprement parler, nous avons pu observer que si la totalité des écoles disposent d'un matériel plutôt fourni, elles sont des fois confrontées à des problèmes d'organisation. C'est-à-dire que le matériel devant être partagé par toute les classes de l'école, il est possible qu'à certains moments celui-ci ne soit pas suffisant si deux d'entre elles pratiquent la même activité sur le même créneau horaire.

Quelles peuvent être les raisons de telles différences entre les établissements ? Est-ce la situation géographique ? Nous pouvons signaler que certains établissements appartenant à l'agglomération dans laquelle nous avons fait nos recherches sont situés dans des petites communes. Ceci peut d'une certaine façon expliquer le manque d'équipements.

II) Analyse globale des recherches

Ayant analysé de façon détaillé nos données, nous allons procéder à une analyse plus globale et commencer à tirer des conclusions.

Ce que nous pouvons signaler dans un premier temps, est une « considération » de l'EPS par l'ensemble des acteurs ayant répondu aux questionnaires. C'est-à-dire que tous semblent avoir conscience qu'il s'agit d'une discipline importante dans l'enseignement en primaire. Toutefois, nous ne pouvons pas affirmer que cette considération est vraie, car nous nous appuyons uniquement sur des réponses à des questions. L'ensemble des enseignants ayant répondu aux questionnaires placent donc l'EPS au même niveau que les autres disciplines. Cela apparait dans le fait qu'il la considère comme une discipline qui peut aider à lutter contre l'échec scolaire, qui participe à améliorer le climat de classe, et comparativement aux autres disciplines selon les réponses des enseignants, elle participe autant celles-ci à la réussite de tous, et elle est plus en mesure de faire acquérir le socle commun aux élèves par rapport aux autres disciplines. On observe donc que globalement ils considèrent que l'EPS tient sa légitimité dans l'école à travers les compétences qu'elle développe et les bénéfices qu'elle peut avoir sur l'éducation.

Ces résultats sont à nuancer toutefois car deux éléments sont apparus dans ces questionnaires. Premièrement il semble y avoir une méconnaissance ou une connaissance imparfaite des programmes d'EPS en primaire par la plupart des enseignants ayant répondu aux questionnaires. Cela doit-il remettre en question leur considération pour l'EPS ? Etant

donné la lourdeur et la quantité d'informations comprises dans les programmes, il peut être compréhensible qu'ils ne les maîtrisent pas sur le bout des doigts. Mais il s'agissait quand même d'un élément important. Le second élément concerne les volumes horaires annuels de l'EPS dans l'ensemble des classes concernées, nous pouvons observer que ceux-ci sont très en deçà des obligations institutionnelles. En effet, 3 heures d'EPS par semaine impliquent un manque d'environ 27 heures à la fin de l'année scolaire, et 1 heure et 30 minutes impliquent à la fin de l'année un manque d'environ 67 heures de cours, ce qui semble être un volume horaire assez important tout de même. Comment peut-on expliquer que le volume horaire prévu par les programmes soit difficile à atteindre à la fin de l'année scolaire ? Tout d'abord comme nous l'avons souligné précédemment, il est possible que le partage de 9 heures hebdomadaires entre l'EPS, l'enseignement des langues, l'enseignement des arts et la découverte du monde, soit une première explication plausible d'un tel écart. Il suffirait par exemple qu'une école décide d'organiser un projet autour d'un artiste pour que les enseignements en arts prennent le pas sur celui de l'EPS réduisant ainsi son volume horaire hebdomadaire. La seconde explication peut venir de l'âge des enfants. C'est-à-dire qu'il ne sera pas possible de donner le même volume horaire à des élèves de CE1 et à des élèves de CM2. Il est important de s'adapter aux capacités des élèves pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Nous pouvons également nuancer nos résultats parce que sur 20 écoles concernées par des dépôts de questionnaires, nous n'avons pu avoir des données concernant que 12 écoles. Pouvons-nous donc généraliser les résultats obtenus pour ces douze écoles ? La question semble délicate, car généraliser ces résultats à l'ensemble des établissements reviendrait à affirmer que toutes fonctionneraient de la même façon et les enseignants auraient exactement les mêmes points de vue. Or si nous avons pu constater des divergences dans notre « petit » échantillon, qu'en serait-il à plus grande échelle ?

III) Conclusion générale et ouverture

Notre objectif principal était d'essayer de trouver les raisons pour lesquelles l'EPS donne l'impression de ne pas être une discipline considérée au même titre que les autres en école primaire. Pour cela nous avons réalisé un recueil de données grâce à des questionnaires, sur l'importance que chaque enseignant interrogé accorde à l'EPS, sur ses pratiques et enfin sur les outils mis à disposition de chaque école pour l'enseignement de l'EPS. Notre analyse de données est basée sur des données recueillies grâce à quarante questionnaires. Sur les quarante, douze ont été remplies par des directeurs d'école. Nous pouvons donc en déduire que 12 écoles sur les 20 de l'agglomération de la ville où nous avons effectué nos recherches sont concernées par notre analyse. Douze sur vingt, cela fait en pourcentage 60% environ, nous pouvons donc dire que nos résultats concernent plus de la moitié des écoles de l'agglomération. Nous baserons nos conclusions uniquement à l'échelle des analyses que nous avons donc réalisées.

Nos analyses ont donc montré que la grande majorité des enseignants interrogés accordent de l'importance à l'EPS. Ils considèrent en effet qu'elle participe autant que les autres disciplines à l'action éducative. L'EPS présente des vertus tellement que la lutte contre l'échec scolaire, et l'amélioration du climat de classe. Ces données montrent également que les enseignants ont conscience du fait que l'EPS est une discipline plus en retrait par rapport aux autres, certains soulignent d'ailleurs le fait qu'il n'y ait pas assez d'horaire d'EPS peut nuire à la discipline. L'observation générale est la suivante, les enseignants ont conscience de la difficulté d'enseigner l'EPS, ils la considèrent comme une discipline à part entière également, mais il ressort toutefois une méconnaissance des programmes de l'EPS en école primaire et les obligations institutionnelles concernant le volume horaire ne sont pas respectées. Ces résultats sont à considérer à l'échelle des questionnaires que nous avons analysés, pouvons nous considérer que l'ensemble des professeurs ont les mêmes représentations de l'EPS et de son application dans les établissements. Nous ne pouvons pas généraliser ces résultats à plus grande échelle, cela nécessiterait des recherches beaucoup plus importante sur le plan quantitatif.

Nous pouvons donc conclure que l'EPS est considérée par l'ensemble des enseignants interrogés comme une discipline à part entière à l'école, et celle-ci y a toute sa place, au même titre que les autres disciplines.

Cette conclusion peut nous amener à nous poser des questions qui pourraient conduire à une étude plus approfondie du sujet. En effet il est possible une fois le constat établi par rapport au point de vue des enseignants sur la discipline, il serait intéressant de déterminer si ce point de vue est influencé par un quelconque passif de sportif, ou par une pratique hebdomadaire d'une activité physique. Il serait également possible de réaliser une étude sur la lutte contre l'échec scolaire. Enfin, l'EPS étant une discipline centrale dans les dispositifs spécialisés de scolarisation pour les élèves en difficulté, il serait intéressant de déterminer les raisons pour lesquelles elle y est importante, et quelles bénéfices elle apporte aux élèves.

Annexes

EPS en primaire

Description :

Dans le cadre de notre mémoire de recherche, nous avons réalisé ce questionnaire dans l'objectif de déterminer l'importance que vous accordez à l'EPS. Nous souhaitons également avoir des informations sur vos pratiques concernant la discipline. Tous ces éléments vont nous permettre d'apporter une réponse à l'hypothèse de notre mémoire. Il est divisé en deux parties, la première concerne l'importance de l'EPS et la seconde concerne les pratiques quotidiennes.

Les réponses attendues sont anonymes, celles-ci seront traitées quantitativement pour respecter ce souci d'anonymat. Nous vous prions donc de ne laisser paraître aucun signe distinctif permettant de déterminer votre identité.

Nous tenons enfin à vous remercier pour le temps que vous aurez consacré à répondre à nos questions et nous vous remercions également pour la qualité des réponses que vous allez apporter.

Partie 1 : Importance de l'EPS

- 1) Pouvez-vous classer (Selon votre avis personnel) de « très importante » à « moins importante » les missions de l'école ci-dessous ?

Mode d'emploi : numéroter de 1 à 4 du plus au moins / il peut y avoir des ex-æquo.

Les missions de l'école sont rappelées par la loi d'orientation pour l'avenir de l'Ecole du 23 Avril 2005, avec des exigences renouvelées :

- Garantir une maîtrise satisfaisante des apprentissages fondamentaux
- Offrir à tous des chances égales et une intégration réussie dans la société française
- Accompagner chaque élève en l'aidant à surmonter ses éventuelles difficultés
- Permettre à chacun d'exprimer son excellence.

Pouvez-vous préciser en quoi l'EPS y trouve sa place ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
2) Selon vous, y a-t-il des compétences (autre des compétences motrices) que l'EPS permet de développer que les autres disciplines ne développent pas directement ?

Oui

Non

3) Si oui Lesquelles ?

.....
.....
.....
.....
.....

4) Comparativement aux autres disciplines, pensez vous que l'EPS devrait occuper une place moins importante, aussi importante, plus importante, par rapport aux objectifs suivants ?

Mode d'emploi : Pour chaque compétence remplir les cases par ordre d'importance : plus (1), autant (2), et moins (3).

- Vise la **réussite de tous** les élèves.
- Contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun.
- Participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République.
- Garantit aux élèves une **culture commune** par la **pratique scolaire** d'activités physiques et sportives et artistiques.
- Favorise l'**acquisition d'habitudes** de pratiques nées souvent du plaisir éprouvé et participe à la lutte contre la sédentarité. Doit aider tous les élèves, **filles et garçons**, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour construire une image positive de soi.

En fonction de votre choix dominant, c'est-à-dire une majorité de 1, de 2 ou de 3, pouvez-vous donner ci-dessous au maximum trois éléments qui vous ont permis de faire ce classement ?

.....
.....
.....
.....
.....

5) Pourriez-vous préciser les 2 principales APSA (Activités Physique, Sportive et Artistique) que vous considérez comme les plus importantes à enseigner à l'école primaire ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6) Selon vous, l'EPS peut-elle être une discipline pour lutter contre l'échec scolaire ?

Oui

Non

7) Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partie 2 : Vos pratiques de l'EPS

8) Essayez vous de mettre en place une transversalité (même implicite) entre l'EPS et les autres disciplines ?

Oui

Non

9) Le faites-vous pour travailler :

- Education au développement durable :
- Education physique :
- Education à la sécurité :
- Education à la citoyenneté :
- Education à la santé et à la maîtrise de sa
- Des questions uniquement disciplinaires :

OUI	NON

vie physique future :

Un axe de développement de la transversalité en EPS relève des problématiques interdisciplinaires. On a ainsi vu apparaître, dans les Instructions Officielles de 1985, des thèmes transversaux, tels que la consommation, l'environnement, l'information, la santé, la sécurité et des thèmes beaucoup plus scolaires.

Un exemple de transversalité : Mesurer des distances en EPS avec du matériel spécialisé permet de travailler des compétences mathématiques chez les enfants. Cela leur permet par exemple de connaître des unités de mesure.

Comment le faites-vous ? Et le faites vous de manière explicite ? C'est-à-dire quand vous faites une activité, expliquez-vous aux élèves le lien qu'il peut y avoir avec d'autres disciplines, ou d'autres thèmes transversaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....

10) Dans la pratique, considérez vous que l'EPS améliore le climat de classe et la coopération entre les élèves, ou au contraire, la fragilise? Précisez.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

11) Combien d'heures de pratique ont les élèves par semaine ?

.....

12) Y a-t-il un projet d'établissement (et/ou de classe) organisé autour de l'EPS ?

.....
.....
.....
.....

13) La pratique de l'EPS est-elle couplée à une pratique du sport en USEP ? Quels sont selon vous les bénéfices pour les élèves ?

.....
.....
.....
.....
.....

14) Bénéficiez-vous de l'aide d'un intervenant extérieur ?

Oui

Non

15) Si oui dans quelles proportions vous partagez vous l'organisation des séances d'EPS ?

.....
.....
.....
.....

EPS en primaire

Questionnaire directeur

Dans le cadre de notre mémoire de recherche, nous avons réalisé ce questionnaire dans l'objectif de déterminer l'importance que vous accordez à l'EPS. Nous souhaitons également avoir des informations sur vos pratiques concernant la discipline. Tous ces éléments vont nous permettre d'apporter une réponse à l'hypothèse de notre mémoire. Il est divisé en deux parties, la première concerne l'importance de l'EPS et la seconde concerne les pratiques quotidiennes.

Les réponses attendues sont anonymes, celles-ci seront traitées quantitativement pour respecter ce souci d'anonymat. Nous vous prions donc de ne laisser paraître aucun signe distinctif permettant de déterminer votre identité.

Nous tenons enfin à vous remercier pour le temps que vous aurez consacré à répondre à nos questions et nous vous remercions également pour la qualité des réponses que vous allez apporter.

1) De quels équipements disposent l'établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....

2) Y a-t-il suffisamment de matériel pour la pratique de toutes les activités physique et sportive ?

.....
.....
.....
.....

3) La mairie met-elle des locaux à la disposition de l'établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- 4) Dans l'établissement, tous les élèves ont-ils le même nombre d'heure d'EPS quelle que soit la classe ?

.....
.....
.....
.....

- 5) Le nombre d'heures d'EPS (108 par an en cycle2 et 108 par an en cycle 3) prévues en école élémentaire est-il atteint à la fin du cycle 3 ?

Oui

Non

- 6) Si la réponse est non quelles peuvent en être les raisons ?

.....
.....
.....
.....

- 7) Avez-vous observé une évolution, un changement du point de dans la pratique de l'EPS dans votre établissement depuis votre prise de fonction ?

Exemple de changements : Une augmentation des enfants demandeurs d'activités physiques ; Des pratiques nouvelles de la part des enseignants au niveau de la mise en œuvre des activités ; Une population d'élève de plus en plus ou de moins en moins sédentaire.

Oui

Non

- 8) Pouvez-vous en citer quelques uns ?

.....
.....
.....
.....

- 9) La pratique de l'EPS est-elle couplée à une pratique du sport en USEP au niveau de l'établissement ?

Oui

Non

10) Le choix se fait-il de manière individuelle de la part de l'enseignant qui souhaite faire participer ses élèves ? Ou il s'agit d'un projet commun d'établissement auquel toutes les classes doivent participer ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dans le cas où vous êtes aussi enseignant et que vous prenez en charge l'enseignement de l'EPS vous répondrez aux questions de la partie 2 dans le questionnaire enseignant.

Bibliographie

« **Activités Physique et Sportive (APS)** » est une expression employée dans le domaine de l'éducation, et qui désigne l'ensemble des pratiques physiques enseignées dans le milieu de l'enseignement (école, collège, lycée et université). Elle était employée jusqu'à la fin des années 1980. Mais dans les années 1990, les programmes officiels de l'EPS, y associent le qualificatif « artistique ». Ainsi les « **Activités Physiques, Sportives et Artistiques** » (**A.P.S.A**) concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen pour l'EPS et ayant une représentation culturelle. On y retrouve par exemple les sports de combats ou les sports collectifs.

Colonel Amoros (1834) Manuel d'éducation physique. Gymnastique et morale, Roret.

Arrêté du 18 octobre 1887 crée la « commission chargée de réviser les programmes relatifs à l'enseignement de la gymnastique ».

Ballexserd Jacques, (1762) Dissertation sur l'éducation physique des enfants, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de leur puberté, Paris, Vallat-la-Chapelle, Il est cité par Yves Travaillet et Marc Tabory en 2005 dans « *Histoire de l'éducation physique : genèse d'une discipline scolaire* ».

Bulletin de l'Académie de médecine (1887). « Discussion sur le surmenage intellectuel et la sédentarité dans les écoles »,

Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 : Programmes du collège Programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive

Bulletin officiel N°3 du 19 Juin 2008 : Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire.

Bulletin officiel de l'éducation nationale (03/12/1998)

Circulaire du 25 juin 1959

Circulaire n° 98-140 du 7 juillet 1998, "Éducation à la citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire"

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école dite Loi Fillon, Du 24 avril 2005.

Circulaire du 21 août 1962 : Objet : Education physique et sportive. Instructions pour l'organisation des activités de sport : initiation, entraînement, et compétition.

De Landsheere (1975), Définir les objectifs de l'éducation, 1975

Décret du 3 février 1869 par Victor Duruy : Décret qui rend obligatoire l'enseignement de la gymnastique en primaire et en organise l'enseignement.

Franck Teyssier (2009), «Sport, EPS, et APS en milieu scolaire – Quelle(s) distinction(s) ? »,

Gilbert Andrieu 1992

Georges Hebert en 1922 publie : « Le sport contre l'éducation physique » (Des médecins), en 1927 il publie : « Médecins halte là ! »

Georges Vigarello (2006) « Histoire du corps », Seuil.

Hors-série n° 3 du 19 juin 2008 Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire

Instructions ministérielles du 1^{er} Octobre 1945 «à l'usage des professeurs et des maîtres d'Education Physique et Sportive ».

Instructions Officielles du 19 Octobre 1967

Jacques Defrance (2000) Le sport est un phénomène social. « Il marque des lieux dans l'espace social et des moments de la vie collective », Sociologie du sport, la Découverte.

Le Baron Pierre de Coubertin prônait l'excellence dans le sport, par opposition à l'éducation physique.

Le socle commun des connaissances et des compétences 11 juillet 2006

Louis D'Hainaut (1980), Des fins aux objectifs de l'éducation, Nathan.

L. Bigot (2007) « Faut-il encore croire à l'éducation par les sports ? », La Gazette des Communes.

Maurice Baquet ; représente cet idéal d'une éducation physique et sportive. Il est directeur de l'Institut National des Sports en 1945.

Michel Jambu (1999) « Méthode de base de l'analyse des données », Eyrolles, collection technique et scientifique des télécommunications.

Pierre Arnaud : professeur des universités, Centre de recherche et d'innovation sur le sport ;

En 1982 « *Les savoirs du corps : éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français* », En 1990, « *L'orthodoxie scolaire de l'Éducation physique ou l'étrangère dans la maison école* », dans *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle* n°1-2)

Selon Pierre Arnaud en 1991, cette période marque fondamentalement la naissance de l'éducation physique en tant que discipline d'enseignement.

Pierre Seurin (Janvier 1956) : « L'éducation physique et le sport » L'homme sain, revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée à l'Éducation Physique et au Sport.

Politique sportive sous le régime Gaullien entre 1958 et 1967.